ORGANISATION INTERNATIONALE DU CAFÉ

ICC 140-4

25 septembre 2025
Original : anglais

F

Conseil international du Café
140e session
13-17 octobre 2025
San Pedro Sula (Honduras)

État de mise en œuvre des Protocoles d'accord de l'OIC

Contexte

1. À l'occasion d'une demande d'évaluation de la mise en œuvre des partenariats de l'Organisation, présentée par les Membres lors de la 139e session du Conseil international du Café (CIC), le Secrétariat a compilé et structuré des informations sur les activités menées dans le cadre de ses protocoles d'accord.

2. **L'Annexe I** du présent document fournit des précisions sur les protocoles d'accord existants de l'Organisation internationale du café. Les informations sont présentées à titre informatif afin d'offrir aux Membres un contenu objectif à examiner et à discuter lors de la 140e session du Conseil à San Pedro Sula (Honduras).

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à prendre note des informations contenues dans **l'Annexe I.**

.

État de mise en œuvre des protocoles d'accord de l'OIC

CONTEXTE

Comme énoncé dans le **Préambule** de l'Accord international de 2007 sur le Café (l'Accord de 2007), la collaboration entre les Membres, les organisations internationales, le secteur privé et toutes les autres parties prenantes concernées est jugée essentielle pour soutenir le développement du secteur caféier mondial.

Plus précisément, le **paragraphe 1 de l'article 15** de l'Accord de 2007, intitulé « Collaboration avec d'autres organisations », stipule que « Le Conseil peut prendre des dispositions pour avoir des consultations et collaborer avec l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées, d'autres organisations intergouvernementales appropriées, et les organisations internationales et régionales pertinentes ».

L'Accord de 2007 encourage également la collaboration avec les organisations non gouvernementales dans son **article 16**, selon lequel « Pour atteindre l'objet du présent Accord, l'Organisation peut, sans préjudice des dispositions des Articles 15, 29, 30 et 31, engager et renforcer des activités de collaboration avec les organisations non gouvernementales appropriées expertes dans les aspects pertinents du secteur du café et avec d'autres experts en matière de café ».

À la lumière de ces dispositions, l'Organisation internationale du Café (OIC), avec l'aval du Conseil international du Café, a maintenu une pratique de longue date consistant à établir des cadres de coopération formels avec un large éventail de parties prenantes. Ces partenariats sont fréquemment établis au moyen de **protocoles d'accord**, qui constituent des instruments non contraignants visant à faciliter des activités conjointes conformément avec les objectifs de l'Accord de 2007.

PORTÉE

Le présent document expose les activités mises en œuvre dans le cadre des protocoles d'accord actuellement en vigueur, approuvés par le Conseil et formellement signés par toutes les parties concernées.

Afin d'assurer une pertinence contextuelle, le document met l'accent sur les partenariats et activités entrepris depuis **l'année caféière 2021/2022**, période correspondant à la reprise des engagements internationaux après les perturbations généralisées causées par la pandémie de COVID-19, qui avait entraîné des restrictions de voyage et des événements en présentiel. Cette approche vise à fournir un aperçu global des partenariats actuels, tout en reconnaissant que de nombreuses activités conjointes avaient déjà été entreprises avant la conclusion des protocoles en vigueur – soit dans le cadre de protocoles d'accord antérieurs, soit, dans le cas de collaborations plus récentes, avant leur formalisation.

Cinq protocoles d'accord sont actuellement en vigueur. Parmi eux, deux sont conclus totalement ou partiellement avec une agence de coopération technique du système des Nations Unies (le Centre du commerce international – ITC ; OIC/ITC/Centre d'économie circulaire du café – C4CEC), et trois avec des associations et initiatives du secteur privé (la Plateforme mondiale du café (*Global Coffee Platform* - GCP), l'Association des Cafés de Spécialité (*Specialty Coffee Association* – SCA), et l'Agence des Cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar – ACRAM). Sur ces cinq protocoles, quatre concernent des partenaires actifs tant dans les pays producteurs que consommateurs, tandis qu'un seul – l'ACRAM – se concentre spécifiquement sur le secteur caféier africain.

Les activités prévues et déjà mises en œuvre couvrent globalement les objectifs suivants : promouvoir des chaînes de valeur du café durables et équitables (y compris la transparence du marché et la consommation

durable) ; renforcer les revenus, la résilience et l'accès au financement des producteurs ; encourager la recherche, l'innovation et les pratiques d'économie circulaire ; et faire progresser l'égalité entre les genres, l'engagement des jeunes et le développement des capacités par le biais de formations et de programmes éducatifs. Plusieurs actions concrètes ont déjà été réalisées, telles que des sessions conjointes de formation en Afrique, des initiatives de partage de connaissances, la création de bases de données sur la durabilité, la publication de rapports sur l'économie circulaire et l'organisation d'événements collaboratifs à large participation. Quatre protocoles d'accord ont déjà permis de réaliser un large éventail d'activités (GCP, ITC, ITC et C4CEC, ainsi qu'ACRAM), tandis que celui conclu avec la SCA a été activé plus récemment, ses activités initiales étant actuellement utilisées comme tremplin pour de nouvelles initiatives de développement des capacités.

1. PROTOCOLES D'ACCORD ACTIFS

1a. La Plateforme mondiale du café - GCP (document ICC-136-6, signé le 29 septembre 2023)

La GCP est une association multipartite réunissant des producteurs de café, des commerçants, des torréfacteurs, des détaillants, des organisations de la société civile, des associations de café, des donateurs, des institutions financières avec le rôle de : (i) rassembler la communauté du café dans la responsabilité partagée pour un secteur du café prospère et durable ; (ii) permettre l'alignement et l'expansion des activités d'un réseau diversifié de parties prenantes et d'initiatives pour un plus grand impact ; et (iii) permettre la mesure des progrès individuels et collectifs vers des objectifs de durabilité partagés.

Objet

1. Les Parties conviennent que le présent Protocole a pour objet de :

   a) promouvoir le développement durable comme moyen de réaliser des progrès sociaux et économiques dans les pays producteurs et importateurs de café tout en protégeant les ressources naturelles

   b) poursuivre et développer les collaborations entre les secteurs publics et privés dans le domaine du café qui œuvreront en faveur d'une communauté du café durable et prospère tout en permettant au secteur du café de contribuer aux 4 objectifs de développement durable. Cette collaboration sera connue sous le nom de « Coopération pour la Feuille de route 2030 ».

   c) veiller à ce que toutes les activités couvertes par le présent protocole d'accord soient alignées sur les objectifs de développement durable et y contribuent.

Activités mises en œuvre

Avant même la création de la Groupe de travail public-privé sur le café (GTPPC), la GCP et l'OIC collaboraient déjà dans le cadre d'un protocole d'accord précédent afin de définir une vision public-privé commune d'un secteur caféier prospère et durable, combinant progrès social et économique dans les pays producteurs et importateurs avec la protection des ressources naturelles. Les enseignements tirés de la GCP, de ses membres et de ses partenaires ont été portés au niveau international pour examen, adaptation et mise à l'échelle dans les pays Membres de l'OIC.

Jalons clés :

- **2018-2021 :** *Projet Delta Framework* – A abouti à un cadre novateur destiné à combler les lacunes dans la mesure et la présentation des performances en matière de durabilité dans les secteurs du café et du coton.
- **2019 :** *Séminaire sur la durabilité (« Café : notre avenir est-il durable ? »)* – A fourni des perspectives, des enseignements pratiques et des recommandations de la part de leaders mondiaux du café, organisé dans le cadre de la 124e session du CIC au Kenya.
- **2019 :** *Appel à l'action à* l'appui de la Résolution 465 du CIC – A débouché sur des résultats concrets tels que les programmes nationaux de durabilité du café (approuvés par les gouvernements des pays producteurs) ; des initiatives d'action collective sur les lacunes en matière de durabilité (Vietnam, Brésil, Ouganda) ; l'harmonisation des indicateurs ; et la création du rapport annuel de la GCP sur les achats de café durable, fondé sur le Code de référence pour la durabilité du café.
- **2021 :** *Collaboration GCP / GTPPC* – En partenariat avec le PNUD, la GCP a co-facilité le Forum multipartite – Pays exportateurs dans le cadre du domaine technique de travail (TWS) 3 du GTPPC, qui est axé sur la création ou le renforcement de plateformes multipartites afin de promouvoir l'action collective et de favoriser un environnement propice au changement dans le secteur caféier des pays exportateurs, ainsi que sur la réponse aux défis futurs. Un rapport d'analyse a été publié, résumant les principaux enseignements et recommandations.

Collaboration en cours

- **GCP / GTPPC de l'OIC**
    - Collaboration en cours sur le revenu minimum vital et la prospérité, et capitalisation des enseignements tirés d'expériences diverses au niveau national.
    - Sur la base de la déclaration trilatérale entre le BMZ, l'OIC et la GCP officialisée en janvier 2024, un dialogue conjoint (avec la GIZ) a été mis en place sur le revenu minimum vital et la prospérité afin de mieux aligner les efforts en faveur d'un secteur caféier durable et prospère.
    - La GCP a élaboré un cadre et des lignes directrices définissant l'agriculture régénératrice dans la production de café. L'OIC / GTPPC facilite les contacts avec les pays et les bailleurs de fonds/institutions financières.
    - Un sujet d'intérêt commun est la transparence des achats de café durable. Le rapport annuel de la GCP sur les achats de café durable sera publié en novembre 2025, sur la base duquel le GTPPC et la GCP exploreront des pistes de collaboration.
- Engagement régulier entre l'OIC et les plateformes nationales du café affiliées et soutenues par la GCP. Plusieurs de ces plateformes participent activement aux domaines techniques de travail du GTPPC.

1b. L'Association des Cafés de Spécialité (document ICC-136-8, signé le 1 décembre 2023)

La SCA est une association commerciale fondée sur l'ouverture, l'inclusivité et le pouvoir de la connaissance partagée, dans le but de favoriser une communauté mondiale du café et de soutenir les activités visant à faire du café de spécialité une activité prospère, équitable et durable pour l'ensemble de la chaîne de valeur. En tant qu'organisation unifiée créée en 2017, la SCA est une association commerciale dans le but de favoriser une communauté mondiale du café et de soutenir l'activité visant à faire des cafés de spécialité une activité prospère, équitable et durable pour l'ensemble de la chaîne de valeur.

Objet

1. Le présent protocole d'accord (PA), entendu comme une collaboration conjointe, a pour objet de :

COLLABORATION ENTRE L'OIC ET LA SCA

A) Établir un PA entre les deux organisations qui permet de tirer parti de leur rayonnement et de leur expertise respectifs afin d'étendre l'influence positive qu'elles recherchent dans le secteur mondial du café au profit de toutes les parties prenantes du secteur du café.

B) Pour se concentrer sur :

(i) La création de programmes éducatifs pour le développement des compétences dans la production, le commerce et la commercialisation du café, les méthodes de torréfaction, de brassage et de préparation alignées sur les parcours éducatifs (pour être) développés par la SCA ;

(ii) La mise en œuvre et l'offre d'activités éducatives innovantes pour promouvoir la compréhension et l'utilisation de la nouvelle évaluation de la valeur du café (*Coffee Value Assessment* ; CVA) de la SCA ;

(iii) La mise en œuvre et la dispense de programmes éducatifs pour renforcer les pays producteurs et permettre aux organisations de producteurs d'accéder à des cafés de spécialité et à des modèles commerciaux à plus forte valeur qui distribuent la valeur de manière plus équitable. La SCA dirigera l'élaboration des programmes et du contenu de chaque activité éducative et collaborera directement avec l'OIC et ses Membres ;

(iv) La planification et la conception conjointe des actions de promotion axées sur la consommation de café de haute qualité

Activités mises en œuvre

2024

- **Septembre (Cameroun)** – Le personnel du Conseil interprofessionnel du café et du cacao du Cameroun (CICC) a participé à une session de formation sur les normes de la SCA. Cette activité de renforcement des capacités

a permis d'approfondir leurs connaissances en matière de qualité du café, renforçant ainsi la capacité du secteur caféier camerounais à répondre aux exigences du marché international.

2025

- **Avril (Houston, États-Unis – Specialty Coffee Expo)** – La Directrice exécutive de l'OIC a échangé avec des parties prenantes sur les dernières tendances du café de spécialité, telles que communiquées aux Membres de l'OIC. Les Membres ont également reçu des informations sur le programme Q Grader actualisé, désormais intégré dans le cadre CVA de la SCA (appelé le programme Q Grader « évolué »). À cette occasion, deux institutions de deux pays Membres de l'OIC – la Fédération nationale des caféiculteurs (FNC) de Colombie et l'Association brésilienne de cafés de spécialité (BSCA) – ont également signé des accords avec la SCA.
- **Mai (Abidjan, Côte d'Ivoire)** – ACRAM, l'OIC, l'ITC et le Conseil Café-Cacao ont co-organisé une session de formation sur les normes et protocoles de la SCA à l'intention des baristas et des professionnels de la dégustation de café. Cette activité a renforcé la collaboration avec la SCA et l'ITC en matière de développement des compétences techniques dans plusieurs pays africains producteurs de café.

Collaboration en cours

- Des préparatifs sont en cours pour le premier projet pilote du programme « Introduction aux marchés du café de spécialité », qui sera déployé dans des pays africains au 4e trimestre de 2025 et au 1er trimestre de 2026, avec l'appui de l'ITC.
- Lors de la 140e session du Conseil, la SCA organisera un événement parallèle sur ses programmes de renforcement des capacités liés au café de qualité à destination des pays producteurs.

1c. Centre du commerce international – ITC (document ICC-137-4, signé le 3 décembre 2023[1])

Le Centre du commerce international (ITC) est l'agence conjointe de coopération technique de l'Organisation mondiale du commerce et des Nations Unies. Dans son objectif de contribuer à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, l'ITC génère des revenus et des moyens de subsistance durables, en particulier pour les ménages pauvres, en connectant les entreprises aux marchés régionaux et mondiaux et permet le succès commercial des petites entreprises dans les pays en développement et en transition en fournissant, avec des partenaires, des solutions de développement du commerce inclusives et durables au secteur privé, aux institutions d'aide au commerce et aux investissements (IACI) et aux décideurs politiques.

Objet

L'objectif de ce protocole d'accord (ci-après dénommé « PA ») est de fournir le cadre de coopération entre l'OIC et l'ITC dans le but de rechercher une coordination sectorielle et de travailler sur des questions prioritaires telles que des revenus prospères, la transition verte, la valeur ajoutée à l'origine et une vie décente pour les producteurs de café. La collaboration favorisera un secteur du café plus compétitif, durable et résilient qui comprend une meilleure transparence du marché, une production et un approvisionnement durables.

Activités mises en œuvre

2021

- L'OIC a été l'un des principaux contributeurs et a fait partie du comité consultatif lors de l'élaboration de la quatrième édition du Guide du café de l'ITC.

2023

- La Directrice exécutive de l'OIC a intégré le comité consultatif du Réseau du Guide du café de l'ITC. La 4e édition du Guide du café de l'ITC est disponible en cinq langues et a été téléchargée plus de 26 000 fois, grâce à des campagnes de visibilité conjointes organisées lors d'événements du secteur caféier et en ligne.
- Dans le cadre du programme ACP Business Friendly, les activités suivantes ont été mises en œuvre

[1] Protocole d'accord signé le 3 décembre 2023, mais validé par le Conseil seulement le 19 mars 2024. Pour plus de détails, veuillez consulter les paragraphes 64 à 66 des Décisions et résolutions de la 137e session du Conseil (document ICC-137-7).

conjointement avec l'ITC au Cameroun, au Ghana, au Libéria et en République démocratique du Congo :

- Distribution et plantation de plus de 1,2 million de semis aux agriculteurs.
- Intégration de plus de 1 500 jeunes nouveaux agriculteurs dans le secteur caféier.
- Sessions de formation sur la torréfaction, les compétences de barista et la gestion de cafés, dispensées à de jeunes entrepreneurs afin de lancer des cafés et entreprises, visant à stimuler la consommation locale et à valoriser le café Robusta.
- Lancement de l'initiative Women in Coffee Business Clusters, qui a permis de renforcer les capacités de plus de 2 000 femmes et jeunes engagés dans la chaîne de valeur du café, améliorant ainsi leur participation au secteur et leur accès aux opportunités financières.
- Mise en place d'initiatives de mise en relation commerciale, générant des opportunités d'affaires potentielles d'une valeur de 4,9 millions USD.
- Renforcement des capacités de 11 institutions pour mieux soutenir leurs membres et servir de relais dans la diffusion d'outils et de services d'information essentiels au secteur caféier.

2023–2025

- Par l'intermédiaire du Réseau du Guide du café, l'OIC et l'ITC ont facilité l'organisation de 16 panels lors d'événements internationaux sur le café, permettant de partager connaissances et ressources avec 1 862 participants.
- À travers son initiative Alliances for Action et en collaboration avec le TWS-3 du GTPPC, l'ITC et l'OIC ont mené le recensement, la collecte d'informations et la validation de plus de 400 projets de durabilité dans le secteur caféier, ce qui a abouti à la création de la Base de données sur le soutien à la durabilité du café (C2SD). L'ITC a appuyé la promotion de la C2SD au moyen de campagnes sur les réseaux sociaux, d'événements en ligne et d'événements du secteur caféier.

2024

- Dans le cadre du programme ACP Business Friendly, les activités suivantes ont été mises en œuvre conjointement avec l'ITC au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Ghana, au Libéria, au Mozambique et en République démocratique du Congo :
  - Facilitation de la mise en relation des MPME avec des acheteurs internationaux, élargissant l'accès au marché en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, et renforçant la visibilité du café africain régional lors de salons internationaux, notamment le World of Coffee Dubai (février), la Semaine africaine du café de l'AFCA (Addis-Abeba, février), le Festival cacao et café (Yaoundé, mai), le World of Coffee Copenhagen, le Paris Coffee Show (septembre), la Conférence sur les systèmes alimentaires en Afrique (Kigali, septembre) et le Forum de l'Association suisse du commerce du café (SCTA) (Bâle, octobre).
  - Plantation de 1,2 million de nouveaux caféiers, revitalisant la production et profitant aux petits producteurs, y compris de nouveaux entrants. Production d'un million de plants de haute qualité, garantissant une production durable pour l'avenir. En République démocratique du Congo, 2,7 millions de nouveaux caféiers ont été plantés avec succès dans 80 villages depuis le lancement du programme en 2023, bénéficiant directement à 852 producteurs, dont un nombre significatif de jeunes et de nouveaux caféiculteurs. Cette expansion s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à revitaliser le secteur caféier dans la région de Lukula. Plus de 3 500 producteurs ont été atteints grâce à une collaboration avec des partenaires locaux tels qu'ONAPAC et COCOI.
  - Formation de 11 500 producteurs, conseillers agricoles et producteurs leaders, renforçant la productivité et la qualité du café grâce à la formation agronomique et à la mise en place de parcelles de démonstration. Au Ghana, trois pépinières de café ont été créées en collaboration avec l'Institut de recherche sur le cacao du Ghana (CRIG), produisant chacune 30 000 semis afin d'améliorer l'accès aux semis. Un atelier de formation de formateurs destiné à 46 agents de vulgarisation de la Division de la production de semences a renforcé le développement des capacités en matière d'agronomie du café.
  - Plus de 600 entrepreneurs accompagnés par des formations spécialisées sur la production de café et la gestion d'entreprises, favorisant une croissance durable et une expansion des marchés.
  - Interventions ciblées pour améliorer les normes de qualité et les pratiques de production, intégrant des

approches durables et fournissant des ressources pour améliorer l'accès au marché et la résilience par une production climato-intelligente. En Éthiopie, le programme a facilité un échange Sud-Sud avec l'Inde afin d'améliorer la qualité post-récolte et de transférer les meilleures pratiques aux producteurs éthiopiens.

  - Appui au lancement de la première Semaine du café du Ghana, renforçant le positionnement du café Robusta ghanéen sur le marché grâce à la mobilisation des parties prenantes, à la création de connexions commerciales et à la promotion de la consommation locale.

- La Directrice exécutive de l'OIC a participé en juin 2024 à une table ronde de haut niveau organisée par l'ITC intitulée « La durabilité dans la chaîne de valeur du café : de la sensibilisation à l'action ».

2025

- **Mai (Abidjan, Côte d'Ivoire)** – Co-organisation d'événements sur le café par l'OIC et l'ITC :
  - Formation sur les normes et protocoles de la SCA pour 25 baristas et dégustateurs, co-organisée avec le Conseil Café-Cacao, la SCA et l'ACRAM.
  - Séminaire international sur la conservation et l'utilisation des ressources génétiques du café, organisé avec Crop Trust et le Centre national de recherche agronomique (CNRA) de Côte d'Ivoire, en collaboration avec le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Cet événement a réuni 29 participants provenant de 16 pays afin d'examiner les défis et les opportunités liés à l'échange et à l'utilisation des ressources génétiques caféières pour la recherche et le développement.
  - Lancement officiel de l'Approche de promotion des investissements agroalimentaires de l'ITC pour le secteur caféier, comprenant un atelier où 40 participants ont été initiés à la méthodologie agro-investissement de l'ITC et 15 ont bénéficié d'une formation ciblée sur la préparation à l'investissement.
- **Juin (Afrique du Sud)** – L'OIC a collaboré avec l'ITC à la préparation et à la participation à l'événement de l'ITC « Autonomiser les petites et moyennes entreprises (PME) : suivre les tendances et réglementations, gérer les risques et renforcer la compétitivité dans la chaîne de valeur du café ».
- **Juillet (Afrique du Sud)** – La Directrice exécutive de l'OIC a participé à la Conférence ministérielle mondiale des PME, coorganisée par l'ITC et le ministère sud-africain du Développement des petites entreprises. Cet événement a rassemblé des ministres, des institutions internationales et des dirigeants du secteur privé pour explorer le rôle des petites entreprises dans le commerce inclusif et la transformation économique. La Directrice exécutive a représenté le secteur caféier lors de la troisième table ronde ministérielle, en tant que panéliste dans la session sur les points de vue du secteur privé concernant « Croissance verte et inclusive des PME – climat, nature, circularité et durabilité ».
- Lancement du Centre de ressources du Guide du café, destinée à élargir l'accès aux ressources et aux outils pour le secteur caféier.

Collaboration en cours

- **2022** – présent : Le TWS-3 du GTPPC et l'ITC ont travaillé en étroite collaboration sur la facilitation et l'orientation pour la mise en œuvre du Règlement de l'Union européenne sur la déforestation (RDUE). Le facilitateur du TWS-3 a contribué à plusieurs guides de l'ITC sur l'RDUE, lesquels ont été partagés dans le cadre du TWS-3, où l'ITC a présenté à plusieurs reprises ses travaux. En 2025, le GTPPC de l'OIC est en échanges réguliers avec l'ITC concernant la facilitation de la mise en œuvre inclusive du Règlement de l'Union européenne sur la déforestation. L'ITC fait partie du Groupe de partenaires des actions conjointes sur l'RDUE du GTPPC.
- Dans le cadre de la collaboration entre le GTPPC de l'OIC et le Réseau café de l'ITC, et sous l'égide de la conduite responsable des entreprises ainsi que du devoir de diligence en matière de droits humains et d'environnement (HREDD), l'OIC et l'ITC poursuivent la mise en œuvre de mesures d'accompagnement, en amplifiant les enseignements tirés des projets pilotes. Cela a été essentiel pour prendre en compte et tirer parti des opportunités, ainsi que pour se préparer à relever les défis et les conséquences non intentionnelles auxquels sont confrontées de nombreuses MPME du secteur caféier dans la transition vers la conformité aux exigences du HREDD. Cette initiative collaborative tire en outre parti des projets existants de l'ITC et de partenariats établis avec divers acteurs de la chaîne de valeur, notamment les organisations de producteurs et les MPME des pays exportateurs, l'ISEAL, Fairtrade International, Fairtrade Max Havelaar, Fairtrade Africa,

la Coordinadora Latinoamericana y del Caribe de Pequeños Productores y Trabajadores de Comercio Justo (CLAC) et l'ACRAM. Le processus est mené selon la méthodologie Alliances for Action.

- L'OIC, l'ITC et leurs partenaires mettent en œuvre des mesures d'accompagnement dans certains pays, notamment le Ghana et l'Éthiopie (programme ACP Business Friendly), ainsi que le Honduras et le Viet Nam (projet CLEAR Supply Chains). Plusieurs autres pays ont également été mobilisés par le biais d'un partage d'informations lors de conférences, d'ateliers et de webinaires destinés à la sensibilisation mondiale.

1d. OIC, Centre du commerce international (ITC) et Centre pour l'économie circulaire du café (C4CEC) (document ICC-137-3, signé le 10 décembre 2023[2])

Le Centre du commerce international (ITC) est l'agence conjointe de coopération technique de l'Organisation mondiale du commerce et des Nations Unies. Dans son objectif de contribuer à la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, l'ITC génère des revenus et des moyens de subsistance durables, en particulier pour les ménages pauvres, en connectant les entreprises aux marchés régionaux et mondiaux, et permet le succès commercial des petites entreprises dans les pays en développement et en transition en fournissant, avec des partenaires, des solutions de développement du commerce inclusives et durables au secteur privé, aux institutions d'aide au commerce et aux investissements (IACI) et aux décideurs politiques.

Le Centre pour l'économie circulaire du café (C4CEC) est une plateforme open source préconcurrentielle pour améliorer l'économie circulaire dans le secteur du café avec un financement de la Fondation Lavazza. Ce centre est un hub financé par la Fondation Lavazza, PoliTo et Unisg et soutenu par l'OIC et l'ITC, avec l'ambition et l'objectif de collecter et de partager toutes les bonnes pratiques, solutions, études et informations pratiques sur l'économie circulaire appliquée à la chaîne de valeur du café, de la culture du café à la consommation et à la fin de vie.

Objet

Le présent protocole d'accord (ci-après dénommé « PA ») a pour objectif de collaborer à la co-création, à la collecte et à l'adaptation du savoir-faire lié à l'économie circulaire dans le secteur du café et de le mettre à la disposition des MPME, des opérateurs de la chaîne de valeur, des agriculteurs et des organisations d'agriculteurs, des commerçants, des torréfacteurs, des organisations d'agriculteurs vendant au détail et des consommateurs afin de parvenir à un secteur plus durable pour tous. Le partage et l'organisation des connaissances doivent également soutenir les institutions, y compris les associations, les universités, les instituts de recherche, les décideurs et les organismes gouvernementaux. Cette collaboration vise à améliorer les pratiques de durabilité et à connecter les experts et les praticiens en contribuant à l'accélération des applications de l'économie circulaire dans le secteur du café en s'appuyant sur les partenariats établis à travers les réseaux et les initiatives de l'ITC et de l'OIC.

Activités mises en œuvre

2023

- **Septembre**: Lancement officiel du C4CEC en tant qu'initiative préconcurrentielle visant à promouvoir l'économie circulaire dans le secteur du café, à l'occasion du 5e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux à Bangalore, qui a réuni environ 800 participants. La Directrice exécutive de l'OIC et le Chef des opérations ont rejoint le groupe consultatif stratégique.

2023–2025

- Le C4CEC, l'ITC et l'OIC ont conjointement organisé et participé à 11 panels lors d'événements internationaux du secteur caféier afin de partager des enseignements sur l'économie circulaire et l'agriculture régénératrice, réunissant 522 participants : Specialty Coffee Expo de la SCA à Houston, World of Coffee à Copenhague et à Genève, ainsi que l'AFCA à Addis-Abeba et à Dar es Salaam.

[2] Protocole d'accord signé le 10 décembre 2023, mais validé par le Conseil seulement le 19 mars 2024. Pour plus de détails, veuillez consulter les paragraphes 63 à 64 des Décisions et résolutions de la 137e session du Conseil (document ICC-137-7).

2024

- **Avril :** Publication du rapport « Promouvoir l'économie circulaire dans le secteur du café : enseignements d'un groupe de travail multipartite sur l'économie circulaire dans le café », produit par l'ITC, le C4CEC et l'OIC, en collaboration avec le Politecnico di Torino, la Fondation Lavazza et l'ONUDI.
- **Septembre :** Présentation du *Rapport sur la mise en valeur du café* lors du 6e Forum des chefs d'entreprise et dirigeants mondiaux de l'OIC à Londres, dans le cadre du panel « Vers une économie circulaire du café », organisé avec l'ITC.
- **Octobre :** Publication du *Rapport sur la mise en valeur du café 2022-23 – Au-delà du café : Vers une économie circulaire* du café, produit par l'OIC en partenariat avec l'ITC, le Politecnico di Torino, le C4CEC et la Fondation Lavazza.

2024–2025

- Co-organisation d'une série mondiale de webinaires « (Re)générer la valeur grâce à l'économie circulaire dans le café », qui a réuni 887 participants au cours de 5 sessions, ainsi qu'un webinaire régional en Afrique avec l'AFCA, auquel ont participé 110 personnes.
- Contribution de l'OIC au recensement des bonnes pratiques, supports de formation et études de cas en matière d'économie circulaire, désormais accessibles publiquement sur le site internet du C4CEC.

2025

- Création d'une base de données de recherche sur l'économie circulaire, mise à la disposition des membres du C4CEC. L'OIC participe à l'équipe de recherche du C4CEC.
- Participation de l'OIC à deux panels organisés par l'ITC et le C4CEC lors d'événements internationaux du secteur caféier : Specialty Coffee Expo de la SCA et World of Coffee Genève, réunissant 155 participants.
- Le C4CEC compte désormais 64 membres ainsi que 3 partenaires stratégiques (ITC, OIC et ONUDI) à l'échelle mondiale, comprenant des acteurs de la chaîne de valeur du café, des milieux universitaires, des associations caféières et des institutions publiques, y compris des Membres de l'OIC.
- En septembre 2025, l'OIC a soumis le C4CEC en tant que « Solution Case » pour être présenté dans le Grenier des solutions de la COP30.

1e. Agence des Cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar – ACRAM (document ICC-138-5, signé le 12 septembre 2024)

L'ACRAM est une association internationale à but non lucratif regroupant les parties prenantes privées et publiques des pays africains producteurs du café Robusta et ayant pour but l'amélioration des revenus et des conditions de vie des producteurs de café, la promotion des cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar, et le renforcement de la capacité des acteurs de la chaine de valeur du café.

Objet

Ce Protocole d'accord fournit un cadre de coopération entre l'OIC et l'ACRAM en vue de renforcer le secteur du café qui se focalise sur le développement et la promotion des cafés Robusta d'Afrique et de Madagascar.

Activités mises en œuvre

2023 (Programme ACP Business Friendly, mis en œuvre par l'ITC en partenariat avec l'OIC)

- **Conférence internationale sur l'adaptation au changement climatique (Yaoundé, 7-8 juin 2023) :**

  Co-organisée par l'ACRAM, l'ITC et l'OIC. Le Comité de recherche de l'ACRAM a adopté une feuille de route complète visant à renforcer les initiatives de recherche, l'apprentissage croisé et les projets régionaux en matière de résilience climatique dans le café et le cacao. La conférence a mis en valeur le rôle de premier plan du Cameroun en matière d'adaptation au changement climatique dans le secteur caféier.

- **Soutien au Comité Genre de l'ACRAM et au Président de l'ACRAM**:

  Assistance technique pour établir un réseau de communication fonctionnel (« communauté de bonnes pratiques ») entre les clusters nationaux de femmes dans le café.

- **Représentation dans les forums mondiaux**:

  En février 2023, l'ACRAM a défendu les intérêts des caféiculteurs lors du 3e World Coffee Producers Forum (WCPF) et de l'exposition caféière de l'AFCA à Kigali. Lors du 3e WCPF, sous la direction de son Président, la délégation de six membres de l'ACRAM a joué un rôle déterminant dans les discussions sur la prospérité des producteurs, le changement climatique, le Règlement de l'Union européenne sur la déforestation et l'intégration des nouvelles technologies dans la production de café.

2024 (Programme ACP Business Friendly – partenariat ITC et OIC)

- **Projet Nouvelle Génération au Cameroun :**

  Soutien à 650 jeunes entrepreneurs, favorisant l'entrepreneuriat et le développement de compétences dans le secteur caféier.

- **Autonomisation des femmes :**

  Formation de 53 femmes entrepreneures, renforçant leur capacité à développer leurs entreprises et à contribuer à la croissance du secteur caféier.

- **Conférence mondiale du café (Bangalore, Inde) :**

  Facilitation de la participation des pays membres de l'ACRAM. Les délégués ont bénéficié d'expériences immersives telles que des sessions de laboratoire, des visites du Coffee Experience Centre et une Formation spécialisée dispensée par Berry Co. sur les techniques de commercialisation du café vert (15 participants issus de six pays membres de l'ACRAM).

- **Semaine africaine du café (février 2024**) :

  Promotion des origines africaines et de l'intégration régionale. Soutien à la participation des PME des six pays membres de l'ACRAM et parrainage de plusieurs compétiteurs baristas.

2025

- **Mai – Abidjan, Côte d'Ivoire**:

  L'ACRAM et l'OIC ont co-organisé, avec le Conseil Café-Cacao, l'ITC et la SCA, une session de formation sur les normes et protocoles de la SCA destinée aux baristas et aux professionnels de la dégustation de café.

- **Juin – Genève, Suisse :**

  Au siège de l'ITC, l'OIC, l'ITC et l'ACRAM ont partagé des informations sur le café lors de la présentation intitulée « Les exportations de café dans un marché mondial en mutation ». L'événement a réuni des parties prenantes clés, dont des représentants de l'ACRAM et des pays Membres de l'OIC.